

Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le

ID : 069-216902734-20241011-VILLE\_2024DC255-AU



Mairie de Corbas  
Place Charles Jocteur  
69960 CORBAS

tél : 04.72.90.03.00  
Courriel : [accueil@ville-corbas.fr](mailto:accueil@ville-corbas.fr)

## ACTE DE RENOUELEMENT DE CONCESSION

### Concession n° 2/23/138

Le maire de la commune de Corbas,

Vu la demande présentée par M. PARISI Valentin domicilié , à Caluire-et-Cuire (Rhône), 2 chemin de Vassieux et souhaitant obtenir le renouvellement de la concession n°2/23/138.

Il est accordé une concession trentenaire au nom de Mme PARISI Barbarina à l'effet d'y fonder la sépulture familiale indiquée.

Cette concession est accordée à titre de **renouvellement** pour une durée de trente ans prenant effet le 08 septembre 2023 et expirant le 08 septembre 2053.

La concession est accordée moyennant la somme de deux cents Euros, qui a été versée au trésor public.

Un exemplaire du présent acte sera adressé au titulaire de la concession.

Le 9 octobre 2024

Le Maire

